

RAPPORT ANNUEL 2022

CONSEIL DE SANTE ET D'ETHIQUE

Rappel

L'**ordonnance sur le Conseil de santé et d'éthique** du 18 août 2021 précise la composition, les attributions et le fonctionnement du Conseil de santé et d'éthique (CSE).

Introduction

En 2022, le CSE s'est prioritairement penché sur une évaluation de la gestion de la pandémie Covid-19. Le Département (DSSC), par le Service de santé publique (SSP), a mandaté le CSE afin d'aborder sous un angle éthique les réponses apportées dans le canton du Valais, via les organismes concernés, dès l'arrivée de la pandémie en hiver 2020 jusqu'à l'été 2022.

Parmi les attributions du CSE, l'analyse des résultats des interruptions volontaires de grossesse (IVG) d'un point de vue éthique est effectuée chaque année. A cet effet, un rapport a été remis aux autorités sanitaires commentant les statistiques des IVG de l'année 2021 concernant les femmes domiciliées dans le canton.

Des demandes formulées au CSE par des organismes traitant de problématiques liées à la santé publique ou travaillant dans le domaine paramédical ont également été abordées. Conseils et avis d'ordre éthique ont été formulés pour répondre à ces problématiques et ont été transmis aux organismes concernés.

Composition du Conseil

Actuellement, le CSE est composée de 8 membres issu.e.s, selon l'ordonnance cantonale, des domaines de l'éthique, de la santé, du droit, des sciences humaines et sociales. Les membres nommé.e.s en 2018 ont renouvelé leur adhésion pour la législature 2022 – 2025.

Activités

Séances

Le CSE s'est réuni à 5 reprises :

- . Le 22 février 2022
- . Le 14 juin 2022
- . Le 23 août 2022
- . Le 11 octobre 2022
- . Le 13 décembre 2022

Les autorités du Département ont rencontré les membres du CSE lors de la séance du 22 février. Il s'agissait, au seuil d'une nouvelle législature, de faire connaissance et d'échanger sur les priorités relevant d'un questionnement éthique.

Les autorités du SSP ont participé à la séance du 11 octobre, séance qui a été principalement consacrée à l'avancée du mandat de l'évaluation confié au CSE.

Thèmes

Les thèmes abordés durant l'année 2022 sont repris ci-dessous en notifiant les principaux débats du CSE. Des éléments complémentaires sont disponibles dans les procès-verbaux.

1. *Evaluation du point de vue éthique de la gestion de la crise Covid-19 dans le canton du Valais*

Dans le cadre de ce rapport annuel, il convient de souligner l'esprit qui a présidé aux choix initiaux du CSE concernant le mandat confié. Pour le document lui-même, renvoi est fait au rapport remis au Département.

Avant de réaliser le mandat, le CSE a précisé les références éthiques de son travail. La priorité a été de se reporter à la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la bioéthique et les droits de l'homme du 19 octobre 2005 ainsi que sur l'éthique de l'information également rapportée par l'UNESCO. Il était question, en abordant le Covid du point de vue éthique (respect de l'autonomie, bienfaisance, non malfaisance, équité/justice), d'examiner le lien entre la santé publique et le respect des droits fondamentaux de la personne, plus précisément entre les activités déployées par les autorités sanitaires et politiques et le respect de ces droits. La Déclaration de l'UNESCO spécifie les principes qui doivent être pris en compte dans les décisions adoptées ou dans les pratiques mises en oeuvre.

Cet axe de travail a accompagné les questionnements, les débats, les échanges puis l'écriture du rapport. Il a agi comme un phare permettant au CSE de ne pas être soumis à la contrainte de l'opérationnel dans un temps de crise nécessitant des réponses rapides et suscitant des réactions parfois fortes dans le domaine public.

Lors de l'avancée du travail, les membres du CSE se sont en outre appuyés sur des lectures, références, rapports établis en relation avec la gestion de la pandémie dans des contextes analogues.

Le rapport écrit à partir des thématiques qui ont jalonné la gestion de la pandémie a été remis aux autorités mi-janvier 2023.

2. Interruption volontaire de grossesse (IVG)

En 2021, les données concernant les IVG dans le canton du Valais ont été recueillies en version online avec utilisation du formulaire court proposée par l'Office fédéral de la statistique (OFS). L'ensemble des données concernant les IVG des femmes domiciliées en Valais, incluant ainsi des IVG se déroulant dans d'autres cantons principalement à l'Hôpital de Rennaz, ont été transmises au CSE.

Suite à la hausse de 12,9% d'IVG de femmes domiciliées dans le canton du Valais entre 2019 et 2020, la baisse de 23,6% entre 2020 et 2021 est à relever. Sur les 3 dernières années, des différences notoires apparaissent mais clairement 2021 est l'année avec le nombre le plus faible d'IVG.

Un autre élément est à souligner qui concerne autant les semaines de grossesse que la question de l'âge au moment d'une IVG. En 2021, tous les résultats sont précisés et aucun résultat « *inconnu* » n'apparaît. L'exactitude de l'information permet une analyse rigoureuse, sans biais d'interprétation.

3. Autres objets

- *Les autres objets concernent des demandes émanant de la société civile.*

Bilan

En 2022, le CSE a travaillé principalement sur l'évaluation éthique de la crise Covid-19. Il a examiné ses propres attributions en tant qu'organe consultatif en matière de politique et d'éthique de la santé et a accepté le mandat en fonction de ce cadre législatif.

Pour un organisme, tel le CSE, ce questionnement et cette analyse font partie de ses responsabilités et ses membres ont travaillé dans cette optique non sans aborder leur propre légitimité lorsque les objets traités nécessitaient une approche pouvant relever d'expertises diverses. Pour pallier cet écueil, décision a été renouvelée de prioriser toujours l'approche éthique.

Comme pour les autres années, il convient de souligner que le suivi de mandats, tel l'IVG, permet au CSE de considérer l'avancement des travaux dans ce domaine et d'analyser sur du temps plus long les réalisations et chantiers relatifs à ces problématiques.

La présidente remercie chacune et chacun des membres du CSE pour son engagement sérieux et collaboratif.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gay', written in a cursive style.

Sion, janvier 2023

Marcelle Gay
Présidente du Conseil de santé et d'éthique